



## SPECIAL ECORESPONSABILITE

### ECORESPONSABILITE ? QU'EST CE QUE C'EST ????

L'écoresponsabilité se décline sur deux champs principaux de la **responsabilité sociétale des acteurs économiques** :

\*Le milieu naturel est reconnu comme un bien commun à préserver et même restaurer lorsqu'il est déjà dégradé. Aux Comores les problématiques du déboisement, de la baisse des ressources en eau, de la perte en biodiversité sont bien présentes et demandent des réponses de la part des acteurs de la production

**Un procédé de production écoresponsable** est conçu pour limiter la pression sur les ressources et les rejets dans l'environnement. Il utilise des ressources renouvelables à un rythme soutenable, en s'assurant que les actions sont mises en œuvre pour leur renouvellement.

\*Quant à la **responsabilité sociale**, elle est centrée sur le respect de l'humain. Le travail est réalisé en sécurité, dans de bonnes conditions et la rémunération est suffisante pour assurer des conditions de vie décentes à l'ensemble des travailleurs impliqués (employés, fournisseurs et sous-traitants). Les initiatives solidaires au sein et à l'extérieur de la structure de production sont encouragées.

*Être écoresponsable implique :*

- L'amélioration de la sécurité et des conditions de travail ;
- La rationalisation des consommations de ressources naturelles et leur renouvellement : bois , eau ...
- La diminution ou la suppression des rejets polluants optimisation de la combustion, compostage, limitation des rejets à la rivière ..
- L'accompagnement des acteurs les plus précaires : salaires décents, formations, etc.
- La traçabilité des productions

Concrètement, cela se traduit sur les sites de distillations par des aménagements et des formations :

#### **Aménagements :**

- Base indispensable : le site est équipé d'une ou plusieurs Unités de Distillation A Foyer Economie - UDAFE (pas de foyer traditionnel ni à pétrole, gros émetteur de GES – gaz à effet de serre)
- Des travaux de sécurité ont été entrepris pour la protection des travailleurs (éclairage, cheminement sans embûche, réduction des risques de chute, propreté et bonne maintenance...)
- Le site est doté d'un séchoir à bois et l'UDAFE est sous hangar, protégeant le site et les personnes des intempéries.
- Le site est équipé d'une double citerne de recyclage de l'eau, évitant des rejets d'eau très chaude dans le milieu naturel, et ne perturbant pas les ressources en eau de la population locale
- Le personnel peut, au cours de distillations qui peuvent durer de 6 à 24h, se reposer dans une chambre sur site
- Le personnel a accès à un WC
- Les résidus de distillation sont valorisés, soit en direct, soit via la fabrication de compost

#### **Développement de savoirs faire :**

- Le distillateur et ses locataires se sont formés à l'écoresponsabilité et aux principes d'une distillation couplant qualité et préservation des ressources
- Les techniciens de distillation ont été formés à la bonne utilisation des UDAFE et aux principes d'une distillation durable
- le distillateur tient un cahier de distillation à jour
- le distillateur se préoccupe de la traçabilité de ses productions

**Se préoccuper de la préservation de l'environnement, des conditions de travail et de sécurité de ses travailleurs et de leur formation, assurer une production de qualité, dialoguer entre pairs, c'est l'engagement qu'ont pris une douzaine de distillateurs en signant une convention de partenariat avec ID.**



**M. TOILALI Maarouf**, distillateur: *C'est important de s'engager en tant que distillateur dans l'écoresponsabilité, cela permet de faire des huiles de qualité, de faciliter leur vente et le certificat va aussi nous aider à faire connaître notre démarche.*

# LA CERTIFICATION « SITE ECORESponsable »

**Ecoresponsabilité, les acteurs de la filière ylang ylang en parlent depuis la journée nationale de concertation tenue en 2019.**

Concrètement la démarche s'est engagée sur le terrain en mars 2021, auprès d'une douzaine de distillateurs, avec la signature d'une convention de partenariat. ID a apporté un conseil technique, un apport financier partiel en fonction de chaque type d'équipement projeté et a organisé des formations professionnalisantes.

Dans la pratique 5 distillateurs ont abandonné très vite mais 6 nouveaux ont adhéré à la démarche et financé des aménagements importants (séchoirs à bois, fosses à compost et travaux de sécurité notamment). Trois sites ont déjà fortement progressé dans leurs aménagements et la formation de leurs personnels : ils ont fait l'objet

d'une visite d'inspection par un jury le 23 MARS 2022. Ce jury, composé de représentants de l'Interprofession de la filière ylang, de la DREF, des exportateurs et de ID a analysé l'avancement de ces sites suivant une grille d'analyse commune comprenant l'examen des points suivants :

1.	<b>Compréhension et implication dans la démarche des différents acteurs</b>
2.	<b>Responsabilité sociale - Protection des travailleurs</b>
3.	<b>Responsabilité sociale - Conditions de travail</b>
4.	<b>Responsabilité sociale - Solidarité et implication du site dans la communauté</b>
5.	<b>Responsabilité environnementale - Qualité de la combustion et du bois utilisé</b>
6.	<b>Responsabilité environnementale - Gestion de l'eau</b>
7.	<b>Responsabilité environnementale - Gestion des résidus solides</b>
8.	<b>Formations</b>
9.	<b>Achats responsables</b>
10.	<b>Enregistrement du site</b>

Pour être déclaré site écoresponsable, il faut satisfaire la majeure partie des conditions d'éligibilité, obtenir une note minimale de 35/62 et ne présenter aucun facteur éliminatoire.

Le jury a ensuite attribué une note, eu égard aux observations que ses membres ont formulées. Un procès-verbal a été établi, précisant note obtenue et décision du jury.

**Deux sites de Mrijou, chez Messieurs Toilali Maarouf et Ali Majajou ont été déclarés « Certifié avec réserves »,** réserves précisées dans le PV de visite, et un site à Ongoni été reconnu « en bonne voie vers l'écoresponsabilité » jusqu'à réalisation des différentes observations notées au PV.

**M. ALI Majajou, distillateur:** *La démarche écoresponsable peut permettre de regagner la confiance en la capacité des Comores à distiller des huiles propres avec en plus la protection des ressources et la sécurité des techniciens. On a aussi été aidé pour le séchoir à bois, qui économise le bois et favorise un bon rendement, la double citerne avec laquelle je n'ai plus de problème d'eau, et le hangar qui protège les UDAFE et les techniciens. Je fais des efforts pour être parmi les meilleurs.*

**LES CHIFFRES : 16 sites actuellement engagés vers l'écoresponsabilité, et plus de 40 distillateurs utilisateurs de ces UDAFE / Au 28/03/2022, un volume global d'investissements de 31 500 000KMF dont financement des distillateurs: 23 700 000KMF et ID : 7 800 000KMF**

**ILS NOUS SOUTIENNENT EN 2022 :**



et Fondation Lord Michelham

Programme FYDECO

a.rossetti@id-ong.org/D.soulaimana@id-ong.org

+269 336 49 61/+269 336 10 84

ONG Initiative Développement (ID)

Fydeco : Gongoimwé – Mutsamudu – Anjouan – Union des Comores

ig.

